

Monsieur Laurent FABIOUS
Ministre
Ministère des Affaires étrangères
37, quai d'Orsay
75007 PARIS

Paris, le 18 juin 2013

Monsieur le Ministre,

Nous voulons attirer votre attention sur la situation préoccupante de la région de Lhassa et notamment sur le projet de réhabilitation par les autorités chinoises du Barkhor, du Jokhang, le temple le plus sacré du Tibet et de la vieille ville tibétaine de la capitale, Lhassa.

Un récent reportage de deux envoyés spéciaux de France 24, Cyril Payen et Pierre Vaireaux, a confirmé, images à l'appui, la véracité des faits rapportés par plusieurs associations. En effet, la République Populaire de Chine a pour projet de détruire l'ancienne capitale bouddhiste de Lhassa, pour la remplacer par une ville nouvelle, tournée vers le tourisme, identique à celle de Lijiang, un « Shangri-La » dans la province du Yunnan. Ce sont de nombreux projets de constructions à grande échelle qui sont en cours de réalisation, comprenant aussi bien un complexe de plusieurs magasins autour du très révééré temple bouddhiste, que des parkings souterrains, dans la rue du Barkhor.

Les autorités chinoises ont donc entamé la transformation du quartier du Jokhang et du Barkhor, qui sont tous les deux des lieux de haute spiritualité et qui font partie de l'héritage tibétain depuis plus d'un millier d'années, en un simple lieu touristique.

La destruction de lieux culturels et de hauts lieux de spiritualité est contraire à la Déclaration de l'UNESCO concernant la destruction intentionnelle du patrimoine culturel du 17 octobre 2003 laquelle stipule que « *la communauté internationale reconnaît l'importance de la protection du patrimoine culturel et réaffirme sa détermination de combattre la destruction*

intentionnelle de ce patrimoine sous quelque forme que ce soit, afin qu'il puisse être transmis aux générations futures ».

Nous voulons vous faire part de nos vives inquiétudes sur les constructions en cours ainsi que sur le sort de Lhassa. La démolition des anciens symboles de la civilisation tibétaine, la destruction d'un des derniers vestiges du Centre spirituel culturel et social du Tibet au nom du développement économique de la région, n'est pas acceptable.

Défendre la cause tibétaine, ce n'est pas frapper d'anathème le peuple ou la civilisation de la Chine mais plutôt refuser la disparition d'une culture et donc des lieux culturels qui la composent.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre d'Etat, l'expression de notre haute considération.

Co-Présidents du groupe d'étude sur la question du Tibet

Jean-Patrick GILLE

Noël MAMERE

Vice-présidents

Patrick BLOCHE

Philippe FOLLIOT

Lionnel LUCA

Philippe VITEL

Secrétaires

Joël GIRAUD

Paul MOLAC

MINISTÈRE
DES
AFFAIRES ÉTRANGÈRES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Paris, le 26.08.2013 5128- C7

—
Le Ministre
—

Nos réf. : BCIP/NB

Messieurs les Présidents, Messieurs les Députés,

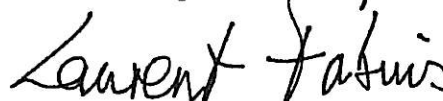
Je vous remercie pour votre courrier et pour les éléments que vous avez bien voulu porter à mon attention concernant le projet de réhabilitation par les autorités chinoises du Barkhor, de la vieille ville tibétaine de Lhassa et du temple de Jokhang. Ce dernier site est, depuis 2000, inscrit sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO dans le cadre de l'ensemble historique du palais du Potala.

La France est très attentive à la protection du patrimoine culturel et naturel à travers le monde et soutient activement l'action de l'UNESCO en la matière. Au Tibet, l'enjeu de la protection du patrimoine architectural revêt une dimension culturelle particulièrement sensible. La France souhaite la reprise du dialogue entre le Dalaï Lama et les autorités chinoises, considérant que c'est la voie pour parvenir à une solution durable, respectant l'identité culturelle et spirituelle tibétaine, dans le cadre de la République populaire de Chine.

Au niveau européen, la question tibétaine est régulièrement abordée avec les autorités chinoises dans le cadre du dialogue UE-Chine sur les droits de l'Homme dont la dernière session s'est tenue le 26 juin 2013. En outre, la Haute Représentante de l'Union pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité réaffirme régulièrement les attentes de l'ensemble des Etats membres pour un meilleur respect des droits fondamentaux des Tibétains de Chine.

Soyez assurés que la France suit avec une grande attention la mise en œuvre des engagements pris par les États pour la préservation des biens inscrits au patrimoine de l'Humanité. Elle continuera aussi à faire part de ses préoccupations quant au respect de l'identité culturelle et spirituelle tibétaine.

Je vous prie de croire, Messieurs les Présidents, Messieurs les Députés, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Laurent FABIOUS

Messieurs Jean-Patrick GILLE et Noël MAMÈRE
Présidents du groupe d'étude sur la question du Tibet
Messieurs Patrick BLOCHE, Philippe FOLLIOT, Lionnel LUCA et Philippe VITEL
Vice-présidents
Messieurs Joël GIRAUD et Paul MOLAC
Secrétaires
Assemblée nationale
126 rue de l'Université
75355 PARIS 07 SP